

France-Marseille: Refuse and waste related services

OJ S 132/2021 12/07/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole d'Aix Marseille Provence

Postal address: 58 boulevard Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13007

Country: France

E-mail: Marches.payssalonnais@ampmetropole.fr**Internet address(es):**Main address: <http://ampmetropole.fr>Address of the buyer profile: <http://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://Marchespublics.ampmetropole.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505260&orgAcronyme=t5y](https://marchespublics.ampmetropole.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505260&orgAcronyme=t5y)

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Collecte des points d'apport volontaire et tri des collectes sélectives multi-matériaux et des EMR-papiers des points d'apport volontaire

II.1.2. Main CPV code

90500000 Refuse and waste related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Collecte des points d'apport volontaire et tri des collectes sélectives multi-matériaux et des EMR-papiers des points d'apport volontaire.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 6 772 060,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Collecte des points d'apport volontaire
Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services, 90511000 Refuse collection services, 90511200 Household-refuse collection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône
Main site or place of performance: Territoire du Pays Salonais de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

II.2.4. Description of the procurement

Collecte des points d'apport volontaire.

II.2.5. Award criteria

Criteria below
Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 25
Quality criterion - Name: Valeur environnementale / Weighting: 5
Price - Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 2 479 065,53 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 61
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes
Description of options:
Conformément à l'article R. 2113-4 du code de la commande publique, le marché est décomposé en tranches comme suit: le lot n° 1 comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle. Tranche ferme: collecte des points d'apport volontaire: verre, papier et emballages. Tranche optionnelle: collecte en apport volontaire des ordures ménagères l'acheteur se réserve la possibilité d'affermir ou non la tranche optionnelle au plus tard le 30.9.2024.

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le montant estimatif du lot 1 se décompose comme suit: tranche ferme: 2 311 625,53 EUR HT /tranche optionnelle: 167 440,00 EUR HT. Le lot n° 1 est passé pour une durée maximale de 61 mois (période de préparation de trois mois maximum à compter de la notification du marché et une période ferme d'exécution de 58 mois à compter du 1.3.2022).

II.2. Description

II.2.1. Title

Tri des collectes sélectives multi-matériaux et des EMR-papiers des points d'apport volontaire
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services, 90511000 Refuse collection services, 90511200 Household-refuse collection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations objet du lot n° 2 sont les suivantes:

- 1) le tri et le conditionnement des collectes sélectives multi-matériaux (emballages ménagers et journaux revues magazines) en mélange en porte à porte ou en points de regroupement et des emballages ménagers recyclables (hors «papiers») issus de la collecte en points d'apport volontaire;
- 2) le tri (le cas échéant) et le conditionnement de la collecte sélective en points d'apport volontaire des «papiers» (journaux/revues/magazines/papiers);
- 3) le transport vers le centre de valorisation et la valorisation matière du flux «papiers»;
- 4) la prise en charge de l'élimination des refus de tri;
- 5) le suivi des prestations tel que détaillé au CCTP.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 25

Quality criterion - Name: Valeur environnementale / Weighting: 5

Price - Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 4 292 995,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 61

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le lot n° 2 du marché est passé pour une durée maximale de cinq ans et un mois (61 mois), comprenant:

- une période de préparation de un mois maximum, courant à compter de la notification du marché jusqu'au commencement de la période d'exécution du marché;
- une période ferme d'exécution de 60 mois pour l'ensemble des prestations, qui court à compter du 1.1.2022.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 23/08/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 23/08/2021 Local time: 14:00

Information about authorised persons and opening procedure: La date d'ouverture des plis est prévisionnelle. La séance d'ouverture n'est pas publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

1.6.2026.

VI.3. Additional information

Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants:

Pour le lot n° 1:

— critère 1: prix total (TTC) figurant au DQE en cohérence avec les mentions figurant à l'acte d'engagement: 70 %;

— critère 2: valeur technique: 25 %:

—— sous-critère A: adéquation de l'organisation proposée avec les besoins du Territoire du Pays Salonais de la Métropole Aix Marseille Provence: 15 % ;

—— sous-critère B: pertinence des moyens humains prévus pour assurer la prestation: 25 %;

—— sous-critère C: pertinence des moyens matériels mis en œuvre pour assurer la prestation: 25 %;

—— sous-critère D: pertinence des moyens mis en œuvre pour gérer les réclamations: 20 %;

—— sous-critère E: adéquation des outils et procédures mis en œuvre pour l'exécution de la mission: 15 %;

— critère 3: valeur environnementale: 5 %:

—— sous-critère A: pertinence des mesures engagées pour diminuer les impacts environnementaux liés aux prestations: 60 %;

—— sous-critère B: performance environnementale des véhicules de collecte: 40 %.

Pour le lot 2:

— critère 1: valeur financière: 70 %:

—— sous-critère A: prix total (TTC) figurant au DQE: 80 %;

—— sous-critère B: montant des recettes totales proposées figurant au DQE: 20 %;

— critère 2: valeur technique: 25 %:

—— sous-critère A: pertinence des modalités d'accès aux site (jours et amplitude d'horaires d'ouverture, conditions d'accès-localisation, circulation sur site au-delà des minimas fixés au CCTP: 10 %;

—— sous-critère B: pertinence des moyens humains et matériels pour une réalisation optimale de la prestation: 40 %;

—— sous-critère C: pertinence de la méthodologie retenue pour l'exécution de la prestation: 40 %;

—— sous-critère D: pertinence de l'organisation mise en place et capacité à s'adapter pour répondre à la demande de flexibilité par rapport au passage ou non sur chaîne de tri du flux «papier»: 10 %;

— critère 3: valeur environnementale: 5 %:

—— sous-critère A: pertinence des mesures engagées pour diminuer les impacts environnementaux liés aux prestations: 60 %;

—— sous-critère B: adéquation des modalités de traitement des refus de tri: 40 %

conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la remise par voie dématérialisée est obligatoire. Les plis dématérialisés sont à adresser par voie électronique à l'adresse suivante: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Conformément au règlement de la consultation, les demandes de renseignements devront être adressées exclusivement par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation <https://marchespublics.ampmetropole.fr> à la rubrique correspondant à la consultation référencée. Aucune demande par courrier électronique ne sera acceptée. Les autres modalités relatives aux renseignements complémentaires sont indiquées au règlement de la consultation. Les modalités de

transmission des plis par voie électronique sont précisées au règlement de la consultation. Les candidats devront se référer aux indications portées sur le guide de la dématérialisation annexé au règlement de la consultation afin de garantir aux mieux le bon déroulement de la procédure dématérialisée. Lors du téléchargement du dossier de consultation, les candidats sont expressément invités à communiquer les coordonnées d'une personne physique et son adresse électronique afin qu'ils soient informés, en cours de consultation, des éventuelles erreurs matérielles, rectifications ou compléments d'information apportés au dossier de consultation initial. Par ailleurs, la recevabilité des candidatures est examinée en application des articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique. Le contenu détaillé des dossiers de candidature et d'offre est précisé au règlement de la consultation ainsi que les modalités de sélection des candidatures et de jugement des offres.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22/24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13281
Country: France
Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22/24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13281
Country: France
Internet address: <http://Marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- un recours en référé précontractuel peut être introduit du début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. À partir de la signature du marché public, ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative);
- un recours en référé contractuel peut être introduit au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat;
- un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. — Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à

demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique «Télérecours citoyen».

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille

Postal code: 13281

Country: France

Internet address: <http://Marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

07/07/2021